

CSO

Complément Sûreté Qualité

PUBLIC

La formation s'applique à toute personne habilitée HN1 ou HN2 et chargée de réaliser des activités sur des Eléments Importants pour la Protection des intérêts concernant la Sûreté nucléaire (EIPS) sur un CNPE.

OBJECTIFS

Appliquer les règles spécifiques aux interventions sur des EIPS relatives à la sûreté nucléaire :

- Distinguer les principes fondamentaux de la sûreté nucléaire et les exigences visant à maîtriser les risques d'origine radiologique et non radiologique.
- Distinguer le rôle des intervenants pour ce qui est de la maîtrise des arrêts de tranche et en terme de sûreté nucléaire et de disponibilité.
- Distinguer les actions sous situations ayant un impact sur les enjeux de maintien de la qualification des Elements Importants pour la Protection en lien avec la sûreté nucléaire.
- Mettre en œuvre, lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les enjeux de sûreté nucléaire et de disponibilité.

THÈMES TRAITÉS

- La politique de protection des intérêts et sa mise en oeuvre opérationnelle.
- Les arrêts de tranche.
- La qualification des matériels aux conditions accidentelles.
- Les risques liés aux DMP, MTI et FME.
- Les requalifications.
- La mise en situation sur chantier école portant sur l'ensemble des domaines précités.

PRÉ-REQUIS

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité (tolérance 1 an).
- Savoir lire, écrire, comprendre la langue d'enseignement.

LIEU DE FORMATION
Pierrelatte

DURÉE21 h / 3 jours

IFCENDÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

IFCEN

Centre de Formation de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples 6 Allée des Entrepreneurs 26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com



PÉDAGOGIE

- Réalisation de scénarios formatifs sur chantier école.
 Chantier école agréé EDF et certifié CEFRI F.
 Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI F.

ÉVALUATION

- Validation des acquis en situation (VAS) sur chantier école.
 Validation des acquis théoriques (VAT) par un questionnaire.

VALIDATION

Certificat de stage valable 3 ans (tolérance 1 an).

RECYCLAGE

Durée : 2 jours. Renouvelé tous les 3 ans, avec 1 an de tolérance.

IFCEN

de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples 6 Allée des Entrepreneurs 26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com